

24 juil 2008 -16:20

Recensement agricole provisoire 2008

Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Sabine Laruelle, ministre fédérale des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique annonce les résultats provisoires du recensement agricole de mai 2008 réalisé par le département Statistique et Information économique du SPF Economie.

Exploitations et main-d'œuvre agricoles

Dans ce recensement, il apparaît pour la première fois depuis 10 ans que la diminution du nombre d'exploitations passe en dessous du seuil des 3% au niveau national (de 48 013 en 2007 à 46 687 en 2008)

En Région wallonne, la diminution est de 2,6%(15 596 en 2008) alors qu'en Région flamande, cette baisse est de 2,9% (31 091 en 2008)

Pour ce qui est de la main d'œuvre agricole, la diminution est moindre qu'en 2007 avec 1,9% (3,6% en 2007) de réduction pour l'ensemble du pays (de 89 041 en 2007 à 87 349 en 2008).

Superficie des cultures

Suite aux mesures européennes de 2007 relatives à la jachère obligatoire, on constate que la superficie de ces terres en jachère a diminué de 57,6% en 2008 (10,8% en 2007).

La diminution est compensée par une progression importante des surfaces affectées aux céréales (+ 10%) et aux cultures fourragères (+5,1 %).

La surface de culture de pommes de terre diminue de 6,5% en Belgique. Mais le contraste est évident entre la Wallonie (+0,7%) et la Flandre (-10,8%)

Par ailleurs, on remarque également, après 2 années de hausse, une diminution des superficies consacrées au colza (- 23,9%). Il faut préciser que le colza alimentaire, lui, poursuit sa progression entamée en 2004. La baisse du colza non alimentaire reflète les mauvaises récoltes de ces dernières années ainsi que le peu d'engouement lié au marché des biocarburants mais également les conséquences de la mise à zéro de la jachère sur le régime de la jachère non alimentaire.

Animaux

En 2008, le nombre total de bovins subit une baisse nationale (- 1,4%). La diminution du cheptel s'observe tant au sud (1,1%) qu'au nord du pays (1,5%).

Le nombre de vaches allaitantes est pour la première fois depuis 2003 en diminution (-1,3%) alors que les veaux connaissent une baisse de 3,2%

En comparaison aux chiffres de mai 2007, le cheptel porcin est stable dans tout le pays (+0,2%). Mais si les porcs à l'engrais augmentent, les reproducteurs diminuent. Une baisse du cheptel est donc à prévoir à court terme.

Comme les années précédentes, le nombre d'éleveurs de bovins (-3,6%) et de porcins (-6,2%) chute.